

Programme prévisionnel

1- Thème proposé

«Conférence de Fort de France, avec la participation de l’OECO : la CCRAG élargit son horizon»

La conférence évolue dans son organisation pour tenir compte de la participation à ses travaux des partenaires étrangers de nos collectivités françaises dans la zone Antilles-Guyane. Elle s’enrichit progressivement au travers des différents processus d’adhésion de ses collectivités aux institutions régionales (CARICOM, AEC, CEPALC, OECO...), et s’ouvre au nord du continent américain grâce à la participation de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans cet esprit, les différents partenaires souhaitent, au-delà de simples affichages de savoir-faire français, impliquer les partenaires étrangers pour qu’ils valorisent leurs expertises, et s’orienter ainsi, vers une coopération « gagnante gagnante ».

L’ambition affichée, à l’occasion de cette conférence, n’est pas seulement de favoriser le débat d’idée, de mettre en avant les échanges de bonnes pratiques, et d’adopter des motions, mais également d’être l’espace où peuvent se finaliser des conventions, se créer des groupes de travail et s’évaluer les projets de coopération.

2- Evènements concomitants

La CCI de Martinique organise à partir du 4 octobre une manifestation d’ampleur internationale visant à présenter et illustrer le savoir faire de nos entreprises. Cette manifestation pourrait être inaugurée par les autorités, et, par ailleurs, la traditionnelle rencontre des ambassadeurs de France avec les opérateurs économiques pourrait avoir lieu dans ce cadre.



3- Proposition de déroulé

Jeudi 4 octobre 2018

08h30-09h00 Accueil des participants

09h00-10h00 **Allocutions d'ouverture**

- Mot d'accueil (Ambassadeur DCRAG)
- Monsieur le Président du conseil exécutif de la Collectivité territoriale de Martinique
- Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Saint-Martin
- Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Saint-Barthélemy
- Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Guyane
- Monsieur le Président de la Région Guadeloupe
- Monsieur le Directeur Général de l'OECO
- Madame la Ministre des Outre-mer

10h00-11h00 : Conférence de Pointe à Pitre, état des lieux d'avancement des travaux

Treize motions, regroupées en six thèmes majeurs (développement des échanges / formation en mobilité / environnement / sécurité / coopération décentralisée / stratégies de financement) ont été adoptées. Elles ont permis de définir pas moins de 20 actions. Les motions seront détaillées par thèmes et donneront lieu à un rapport d'activité suivi d'un débat avec la salle.

11h00-11h30 *pause*

ATELIER n° 1

11h30-13h00 **La sécurité civile**

La région des Caraïbes est soumise à des dangers réguliers, notamment en termes de catastrophes naturelles (cyclones et ouragans, risques de tsunamis, séismes - les Antilles sont les régions où l'aléa et le risque sismique sont les plus forts du territoire national). Les saisons passées ont illustré le risque de multiplication et de montée en puissance de certains de ces phénomènes en ce qui concerne les cyclones et les ouragans. Il devient ainsi vital de travailler au renforcement de la coopération régionale afin de prévenir, anticiper et réagir de la manière la plus efficace possible à ces événements. La France a ainsi été en mesure de porter une assistance rapide et appréciée en Dominique dans les heures qui ont suivi le passage de l'Ouragan Maria en 2017. Un projet d'Accord en matière de sécurité civile entre la France et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) est en cours de négociation. Celui-ci vise à établir les bases d'une coopération scientifique et technique dans les domaines de la connaissance des risques naturels et technologiques, les systèmes d'alerte, la planification et la préparation de la réponse opérationnelle, l'interopérabilité des équipes d'intervention et l'information des populations. L'enjeu est de parvenir à structurer les interventions et les assistances mutuelles en cas d'urgence, en mettant en valeur l'expérience et le savoir-faire de nos Collectivités françaises (EMIZA, Sécurité civile,...).

13h00-14h30 *déjeuner*

ATELIER n° 2

14h30-16h00 **Affirmer et valoriser la dimension maritime régionale**

C'est à Montego Bay (Jamaïque) qu'a été signée le 10 décembre 1982 la **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer** (CNUDM). La France, comme d'autres Etats riverains de l'océan Atlantique, exerce dans le respect de ce texte fondamental sa souveraineté sur plusieurs milliers de kilomètres carrés d'océan, de Terre-Neuve aux abords de l'Amazone. Quels sont les enjeux de cette souveraineté, comment s'articule-t-elle avec celle des Etats voisins, quelles retombées économiques génère-t-elle au profit de nos territoires ? L'objectif sera d'aborder le fait maritime régional dans ses différentes dimensions :

- la sécurisation de cet espace maritime, avec un volet régalien, autour du sauvetage et de la sécurité en mer et de la gestion des risques ;
- la mise en valeur de ces espaces et des territoires terrestres adjacents, avec un volet économique, autour des questions relatives à la pêche ou à l'industrie touristique ;
- la question des transports par voie maritime, avec un volet infrastructures, autour de la connectivité entre les territoires caribéens et du renforcement des capacités portuaires régionales et de leur complémentarité.

16h00-16h30 *pause*

ATELIER n° 3

16h30-18h00 **Le développement économique des territoires au prisme de la mission d'accompagnement des entreprises et de l'intégration régionale**

En début d'année 2018, le dispositif « Trade Enhancement for Eastern Caribbean » (TEECA) a été mis en place en Martinique, avec pour cible principale les primo exportateurs de la zone OECO. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur parcours à l'export et d'encourager les initiatives. L'atelier a pour objectif de comparer sur les différentes stratégies mises en place pour dynamiser le réseau export dans les collectivités françaises et dans les pays et territoires partenaires afin faire apparaître les meilleures pratiques et tenter de les mutualiser.

Cet atelier sera également l'occasion d'un bilan de l'accord de partenariat économique (APE) CARIFORUM-UE, signé en octobre 2008. L'APE a pour objectif une ouverture réciproque et progressive des marchés du CARIFORUM et de l'UE afin de favoriser l'intégration à l'échelle régionale via une augmentation des échanges entre les RUP de la Caraïbe et les pays de la zone.

18h30-20h00 **Rencontre des ambassadeurs avec le monde économique, dans le cadre du *side event* MADIN'Expo.**

21h00 *Dîner officiel*

Vendredi 5 octobre 2018

08h30-09h00 Accueil des participants

ATELIER n° 4

09h00-10h30 Assurer le maintien des jeunes sur nos territoires via une stratégie à l'échelle régionale

Adoptée le 15 décembre 2015, la résolution du Conseil de l'UE en faveur de la jeunesse pour 2016-2018, prévoit l'adoption d'un nouveau plan de travail sur la base de l'évaluation de la stratégie 2010-2018. Parallèlement, des stratégies en faveur de la jeunesse ont été mises en place dans certains pays et territoires de la grande région Caraïbe, notamment dans le cadre du programme OEKO-YES (Youth Empowered Society). Nos territoires font face au même défi : comment limiter l'appauvrissement consécutif au départ massif de jeunes, notamment ceux qui sont les mieux formés, soit vers l'Europe continentale, soit vers l'Amérique du nord.

Au-delà des questions d'enseignement, il s'agit de proposer des formations, des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et des opportunités de mobilité et de retour à l'ensemble des jeunes de la zone.

10h30-11h00 *pause*

ATELIER n° 5

11h00-12h30 Lutte contre les trafics et accès aux territoires : assurer une meilleure coopération avec nos voisins et partager nos savoir-faire

Comment à la fois satisfaire la volonté de plus en plus affirmée des populations de pouvoir plus facilement circuler dans l'espace régional caraïbes et latino-américain, et renforcer l'ouverture de nos territoires vers leurs voisins et le désenclavement maritime et aérien, tout en faisant face à une demande pressante de sécurité et de lutte contre les trafics ? Comment surmonter les apparentes contradictions entre ces deux aspirations ?

12h30-14h00 *déjeuner*

14h30-16h00 Réunion en assemblée plénière pour présenter les travaux des ateliers et discussion avec la salle

- ⇒ Quatre exposés rapporteurs de 5 minutes ;
- ⇒ Quatre séquences de débat de 15 minutes

16h00-16h30 *pause*

Travaux pour finaliser la feuille de route entre le DCCRAG et les animateurs de séquence

16h30-17h30 Clôture de la Conférence

- ⇒ Adoption des motions de la conférence de Fort de France.
- ⇒ Discours de la Ministre des Outre-mer